

FORMATION PROFESSIONNELLE INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

(déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région
du Limousin)

ACTUALITÉS JURIDIQUES EN DROIT ÉQUIN

Date et Horaires : Le lundi 27 juin de 10h00 à 17h30

Lieu : PARIS - 20, bd. de Latour Maubourg (salle du RDC) 75007.

Programme prévisionnel :

Accueil et introduction : 10H00

1-Echanges : valeurs et conséquences (10H00 - 11H00)

Bruno CHAIN/Lauren SIGLER, avocats.

**2-La responsabilité du fait des animaux avec l'abandon de la théorie de
l'acceptation des risques et ses conséquences éventuelles (11H00- 12H00)**

Blanche de GRANVILLIERS, avocat.

PAUSE DÉJEUNER

3- Actualité : Fiscalité - TVA (13H30 - 14H30)

Sandrine HAGENBACH, avocat.

4- Actualité : Droit social (14H30 - 15H30)

Mary-Daphné FISHELSON, avocat.

5- Actualité : Nouvelles ordonnances sur l'acte vétérinaire (15h30 - 16H30)

*Docteur Michel MARTIN SISTERON, vétérinaire, membre du Conseil supérieur de l'ordre
des vétérinaires et responsable juridique de l'Association vétérinaire équine française.*

6- QUESTIONS ET DEBATS (16h30 - 17h30)

Pot de l'amitié : 17h30

VALIDATION DE 6H00 de formation continue obligatoire pour les avocats

Institut du Droit Équin

CDES - Hôtel Burgy - 13, rue de Genève - 87100 LIMOGES

Tel : 05.55.45.76.30 - Fax : 05.55.45.76.01 - E-mail : contact@institut-droit-equin.fr

www.institut-droit-equin.fr